

À destination de Marc Gricourt, maire de Blois,
Christophe Degruelle, président d'Agglopolys et de l'ensemble des
équipes municipales en exercice et à venir sur le territoire
d'Agglopolys,



Urbanisme tactique : Encourager les déplacements à pied et à vélo, une réponse efficace et saine aux nouvelles contraintes du Covid19 dans l'espace public de Blois et son agglomération

Bonjour,

Dès aujourd'hui et au delà du 11 mai 2020, comme vous le savez, les consignes de distanciation modifient nos manières de se déplacer dans l'espace public.

Pendant plusieurs mois, nous allons devoir respecter des distances minimums dans les transports en commun et l'espace public.

Les bus et cars ne pourront accueillir que la moitié de leur capacité (un siège sur deux conseillé).

La tentation sera grande de se réfugier seul-e dans sa voiture. Mais le trafic induit, la congestion de l'espace public et les contraintes sur les autres usagers (piétons, cyclistes) ne sont pas acceptables.

Il n'est pas envisageable que les déplacements en voiture soient aussi nombreux, voir plus, qu'avant.

A fortiori aujourd'hui, nous, piétons, cyclistes, avons encore plus besoin d'espace qu'auparavant.



Source : <https://www.lemonde.fr/blog/transports/2020/04/13/montpellier-des-pistes-cyclables-provisoires-pour-faciliter-lacces-aux-hopitaux/>

En tant que mode de transport individuel, le vélo limite l'exposition aux virus¹ ; il permet de :

- Se déplacer seul,
- Respecter les distances préconisées,
- Maintenir une activité physique régulière et de profiter de ses bienfaits,
- Libérer de l'espace (moins de voitures).

Pour rappel : la pollution atmosphérique et la sédentarité (ne pas faire d'activité physique) sont des facteurs aggravants les symptômes du Covid19.

De nombreuses villes dans le monde proposent déjà des solutions « d'urbanisme tactique » en réaction à cette crise.

En France, le CEREMA² accompagne les collectivités qui souhaitent mettre en place, **de manière réactive, des aménagements cyclables simples et efficaces** (marquages au sol, plots, priorité cyclistes...).

Dans plusieurs villes réactives (Angers, Lyon, Rennes, Montpellier, Berlin, Bogota...), des pistes cyclables sont matérialisées, empiétant sur la voie publique habituellement réservée aux voitures.

L'objectif est de permettre aux cyclistes et piétons de se déplacer en respectant les distances recommandées.

Sources:

1. <https://reporterre.net/Contre-le-coronavirus-les-Allemands-pedalent>
2. <https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/amenagements-cyclables-provisaires-tester-amenager>

C'est pourquoi l'association Vélo41 invite à la création des aménagements cyclables suivants:

- **Avenue Maunoury**, de la pharmacie Ottewaere jusqu'au Carroir (La Chaussée St Victor):

Matérialisation de bandes cyclables dans les 2 sens

- **Rue du Bourg Neuf et Avenue de Châteaudun**, jusqu'au Jeu de Paume:

Matérialisation de bandes cyclables dans les 2 sens

- **Avenue de Château-Renault**: Matérialisation de bandes cyclables dans les 2 sens

- **Pont du Cosson**, route Nationale entre St Gervais et Blois:

Matérialisation de bandes cyclables dans les 2 sens en imposant un "céder le passage" des automobilistes, avec un sens prioritaire (dispositif utilisé pour les ponts ou tunnels étroits),

- **Pont François Mitterrand**:

Suppression d'une des 4 voies de circulation automobile et matérialisation de bandes cyclables dans les 2 sens de largeur réglementaire,

- **Boulevard Eugène Riffault**:

Matérialisation d'une bande cyclable dans le sens de la montée puis indication du trottoir partagé avant l'épingle à cheveux,

- **Boulevard Daniel Dupuis**:

Matérialisation d'une bande cyclable dans le sens de la montée,

- **Rue Augustin Thierry**:

Matérialisation d'une bande cyclable dans le sens de la montée.

Nous sommes à votre disposition pour discuter rapidement de ces propositions avec les équipes municipales et services techniques,

Merci pour votre attention et dans l'attente de vos retours,

L'équipe bénévole de Vélo41, à Blois, le 5 mai 2020.



Source: <https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-cyclables-temporaires-confinement-quelles>

contact@velo41.fr

www.facebook.fr/velo41

www.velo41.fr